

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2020

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14
Annexe	
État des résultats par projet	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2020 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC au 31 juillet 2020, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 15 septembre 2020 (le 24 septembre pour la note 10)

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Développement du sport		
Discipline	155 030	299 715
Développement de l'excellence	18 750	37 606
Ressources	49 202	41 641
	222 982	378 962
 Adhésions	 1 091 431	 1 088 224
 PSEI / PSES - Événements	 55 000	 59 000
PSDE - Excellence	138 750	255 000
PSFSQ - Fédération	149 615	149 615
Autres - Fédération	69 325	3 045
	412 690	466 660
 Fédération	 68 175	 69 445
Placements - Sports (note 8)	36 921	7 128
	1 832 199	2 010 419
 CHARGES		
Salaires et charges sociales	496 203	529 533
Développement du sport	332 773	520 578
Adhésions à Natation Canada	601 650	607 676
Fédération	225 477	281 923
Amortissement des immobilisations	6 931	6 643
	1 663 034	1 946 353
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	 169 165	 64 066
 Charges - Annulation subvention PSDE - entraîneurs 2018-2019	 25 000	 -
 Charges - Provision pénalités TPS-TVQ (note 10)	 10 900	 -
	35 900	-
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 133 265	 64 066

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	2020			2019	
	Investi en immobilisations	programme Placements-Sports (note 8)	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	20 143	-	325 714	345 857	281 791
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 931) (*)	-	140 196	133 265	64 066
Acquisition d'immobilisations	3 794		(3 794)	-	-
Produits Placements Sports		36 921	(36 921)	-	-
Utilisation des produits de Placements Sports (note 8)	-	(36 921)	36 921	-	-
SOLDE À LA FIN	17 006	-	462 116	479 122	345 857

(*) Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 JUILLET 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	156 344	-
Placements à court terme (note 3)	443 505	452 257
Créances (note 4)	266 645	288 302
Stocks	8 855	4 383
Frais payés d'avance	<u>7 863</u>	<u>4 196</u>
	883 212	749 138
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>17 006</u>	<u>20 143</u>
	<u><u>900 218</u></u>	<u><u>769 281</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Excédent des chèques en circulation sur l'encaisse	-	113 205
Créditeurs (note 6)	343 692	310 219
Revenus perçus d'avance	<u>37 404</u>	<u>-</u>
	381 096	423 424
DETTE À LONG TERME (note 7)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u><u>421 096</u></u>	<u><u>423 424</u></u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	17 006	20 143
AFFECTÉ AU PROGRAMME PLACEMENTS-SPORTS (note 8)	-	-
NON AFFECTÉ	<u>462 116</u>	<u>325 714</u>
	<u>479 122</u>	<u>345 857</u>
	<u><u>900 218</u></u>	<u><u>769 281</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Bisaillon, président



Henri-Julien Chartrand, trésorier



FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	133 265	64 066
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	6 931	6 643
	<u>140 196</u>	<u>70 709</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	21 657	(14 208)
Stocks	(4 472)	-
Frais payés d'avance	(3 667)	8 402
Créditeurs	33 473	(123 094)
Apports reportés	37 404	-
	<u>84 395</u>	<u>(128 900)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	<u>224 591</u>	<u>(58 191)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(3 794)	-
Variation des placements	8 752	(40 874)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>4 958</u>	<u>(40 874)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	40 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>40 000</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>269 549</u>	<u>(99 065)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>(113 205)</u>	<u>(14 140)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>156 344</u></u>	<u><u>(113 205)</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse ou de l'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2020

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 juillet 1976. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Selon les lettres patentes, les objets sont les suivants:

Promouvoir, enseigner, protéger, encourager et perpétuer l'art de la natation au Québec;

Promouvoir par une action concertée et coordonner les intérêts des associations locales et régionales de natation au Québec;

Stimuler l'opinion publique et les autorités compétentes, afin d'obtenir des aménagements convenables, des facilités adéquates et des instructeurs expérimentés en vue de la pratique et de l'acquisition de l'art de la natation.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus de placements

Les revenus de placements affectés sont constatés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont gagnés.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Inscriptions

Les produits d'inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 1996 ont été imputées en charges de l'exercice où celles-ci ont été acquises.

Les immobilisations acquises après le 1^{er} avril 1996 sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %

Services rendus par les bénévoles

La fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et le prêt.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s’il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l’objet d’une reprise de valeur dans la mesure de l’amélioration, soit directement, soit par l’ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu’elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n’avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L’organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l’exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l’actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l’instrument selon la méthode de l’amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l’excédent de la valeur comptable de l’actif sur sa juste valeur.

3- PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Compte avantage entreprise	<u>443 505</u>	<u>452 257</u>

4- CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Subventions	209 871	174 373
Comptes clients	39 163	94 926
Taxes à la consommation	17 611	19 003
	<u>266 645</u>	<u>288 302</u>

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2020

5- IMMOBILISATIONS

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipements informatiques	32 039	24 139	7 900	5 608
Mobilier et équipement	27 149	18 043	9 106	14 535
	<u>59 188</u>	<u>42 182</u>	<u>17 006</u>	<u>20 143</u>

6- CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	55 334	42 582
Autres créditeurs - Natation Canada	242 985	238 178
Salaires et vacances à payer	22 564	23 891
Sommes à remettre à l'État	22 809	5 568
	<u>343 692</u>	<u>310 219</u>

7- DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital + intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	40 000	-
	<u>40 000</u>	<u>-</u>
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	-	-
	<u>40 000</u>	<u>-</u>

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2020

8- PLACEMENTS SPORTS

	Dons admissibles	Appariements	Total	Fondation du Grand-Montréal (20 %)
	\$	\$	\$	\$
AN 1 - 31 mars 2013	-	-	-	-
AN 2 - 31 mars 2014	-	-	-	-
AN 3 - 31 mars 2015	10 000	18 000	28 000	5 600
AN 4 - 31 mars 2016	890	1 602	2 492	498
AN 5 - 31 juillet 2017	12 000	21 600	33 600	6 720
AN 6 - 31 juillet 2018	10 791	19 424	30 215	6 043
AN 7 - 31 juillet 2019	3 300	5 610	8 910	1 782
AN 8 - 31 juillet 2020	18 882	26 435	45 317	8 768
	<u>55 863</u>	<u>92 671</u>	<u>148 534</u>	<u>29 412</u>

⁽¹⁾ Le montant apparaissant en produits de l'exercice est obtenu comme suit :

Dons admissibles + appariements - montants de 20 % cédés à la fondation du Grand-Montréal.

Le montant de l'appariement est de 180 % puis de de 170 % à partir de AN 7 et de 140 % à partir de AN 8.

L'organisme cède 20 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 juillet 2020, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 29 412 \$.

Les montants des dons et appariements ont été utilisés comme suit :

	Salaires	Projets	Total
	\$	\$	\$
AN 1 - 31 mars 2013	-	-	-
AN 2 - 31 mars 2014	-	-	-
AN 3 - 31 mars 2015	22 400	-	22 400
AN 4 - 31 mars 2016	1 994	-	1 994
AN 5 - 31 juillet 2017	26 880	-	26 880
AN 6 - 31 juillet 2018	24 172	-	24 172
AN 7 - 31 juillet 2019	7 128	-	7 128
AN 8 - 31 juillet 2020	36 921	-	36 921
	<u>82 574</u>	<u>-</u>	<u>82 574</u>

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 JUILLET 2020

9- ÉVENTUALITÉS

Incertitudes liées à la pandémie COVID - 19

En date du 31 juillet 2020, la fédération est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée ou jusqu'au 13 avril 2020 en vertu d'un décret provincial. La fédération a continué à opérer en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la fédération en date de ces états financiers.

10- ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Dossier divulgation volontaire TPS-TVQ

Durant l'exercice 2019, la fédération avait entamé le processus de divulgation volontaire dans le but de régulariser sa situation fiscale (TPS-TVQ). En date du 21 septembre 2020, le dossier a été traité par l'administration fiscale et un montant de 10 900 \$ a été réclamé à la fédération pour paiement des pénalités. Ce montant a été inscrit en charges "Fédération" et dans les créditeurs "Sommes à remettre à l'État" durant l'exercice 2020.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créditeurs et du prêt. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR PROJET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Initiation	12 389	17 581
Natation en piscine	1 079 543	1 204 955
Maîtres	108 684	127 222
Paranotation	-	(*) -
Eau libre	55 450	49 025
Nageurs - Développement de l'excellence	157 500	290 606
Entraîneurs	70 792	64 639
Officiels	-	4 267
Clubs et régions	24 935	22 892
Fédération	285 985	222 104
Placements sports	36 921	7 128
	<u>1 832 199</u>	<u>2 010 419</u>
CHARGES		
Initiation	19 991	17 387
Natation en piscine	653 611	656 273
Maîtres	43 259	87 387
Paranotation	19 827	(*) 20 622
Eau libre	100 251	88 263
Nageurs - Développement de l'excellence	235 729	382 936
Entraîneurs	109 506	92 214
Officiels	21 015	69 412
Clubs et régions	78 192	85 041
Fédération	381 653	446 818
	<u>1 663 034</u>	<u>1 946 353</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	169 165	64 066
Charges - Annulation subvention PSDE - entraîneurs 2018-2019	25 000	-
Charges - Provision pénalités TPS-TVQ (note 10)	10 900	-
	<u>35 900</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>133 265</u>	<u>64 066</u>

(*) Les produits de paranotation étant non significatifs, ils ont été comptabilisés en natation en piscine.
Le montant en charges représente l'affectation des salaires.